

Inclusion Numérique : la Métropole du Grand Paris accélère avec son programme « Numérique Pour Tous » !

Communiqué de presse
Paris, le 6 décembre 2024

Patrick OLLIER, Président de la Métropole du Grand Paris, et Geoffroy BOULARD, Vice-Président en charge de la Communication, de l'Innovation et du Numérique, ont réuni le jeudi 5 décembre, à l'École 42, l'ensemble des acteurs engagés dans le programme "Numérique pour Tous" en présence de Camille LUCAS, Directrice de 42 Inclusion et de Taninna PORTEBOS, Directrice du projet IOTA. L'objectif : dresser le bilan de cette initiative lancée en 2023 et renforcer les actions pour résorber la fracture numérique au sein de la Métropole du Grand Paris.



Suite à l'arrêt du dispositif "Pass Numérique" par l'État, la Métropole a mis en place le programme "Numérique pour Tous", ambitieux et opérationnel, pour garantir la continuité de la dynamique initiée en matière de médiation numérique et pallier les difficultés de l'ancien dispositif. En s'adaptant aux spécificités locales des communes, cette initiative vise à renforcer l'inclusion numérique et l'autonomie des métropolitains.

Pour accompagner ce programme, la Métropole investit directement 3M€ et permet en plus aux communes de bénéficier de subventions complémentaires à travers d'autres Fonds métropolitains.

Le programme repose sur trois piliers :

- Créer des lieux de médiation numérique** : de nouveaux espaces accessibles où les citoyens peuvent apprendre, s'informer et se former. Ces lieux, soutenus par le programme Numérique pour Tous, permettent de rapprocher le numérique des habitants et pourront être co-financés par la Métropole jusqu'à 200 000 € à travers ses outils financiers existants.
- Favoriser l'accès à des équipements responsables** : pour répondre au manque d'équipement, le programme facilite l'accès à du matériel reconditionné ou réemployé à travers son programme Economie Circulaire et Solidaire, tout en garantissant que ces solutions soient à la fois durables et abordables.
- Soutenir un accompagnement vers l'autonomie numérique** : avec un soutien des structures locales publiques et associatives qui accompagnent les publics éloignés du numérique avec des formations, des ateliers pratiques et des parcours personnalisés pour développer l'autonomie numérique des citoyens les plus vulnérables.

En moins d'un an, le programme accompagne 11 communes métropolitaines et mobilise une trentaine de structures de médiation numérique. Ces efforts conjoints ont déjà permis d'apporter des solutions adaptées à près de 200 bénéficiaires, marquant une étape importante vers un numérique plus inclusif !

« Le dispositif gouvernemental « Pass Numérique » étant stoppé, la Métropole a souhaité continuer seule la dynamique initiée pour réduire la fracture numérique en lançant « Numérique Pour Tous » ! Rien de ce programme n'aurait été possible sans l'engagement des maires dont les communes sont mobilisées dans ce projet, et des structures de médiation numérique. Je salue leur engagement sans relâche à nos côtés pour permettre à tous les métropolitains d'avoir un accès aux outils et opportunités que peut offrir le numérique ! »,
Patrick OLLIER, Président de la Métropole du Grand Paris.